



Association N° RNA W751245403
JO du 21/07/2018

Pourquoi se mobiliser pour la Seine ?

La proposition de la Mairie de Paris de construire sur fonds privés trois passerelles habitées sur la Seine, dans le cadre de *Reinventing Cities*, a été dénoncée par Chris Younes, Thierry Paquot, François Chaslin, Bernard Landau, Frederic Bonnet, Nicolas Monnot, Christine Nedelec, Monica Berri et Patrick Bouchain dans une tribune intitulée « La Seine n'est pas à vendre ! » (*Libération* du 7 février 2108).

Leur désaccord sur la méthode (il est demandé aux investisseurs privés de trouver le modèle économique, aux concepteurs de dessiner un beau projet) et le fond (installer des passerelles habitées sans que le besoin en soit aujourd'hui démontré dans le seul grand couloir de ventilation de la ville dense) conduit à ouvrir un débat public sur la place du fleuve dans la métropole du grand Paris et au-delà. Les nombreux soutiens de citoyens, personnalités, associations parisiennes et franciliennes et aussi d'amoureux de Paris du monde entier les ont incités à créer le 11 juin 2018 une association du même nom : « La Seine n'est pas à vendre ! »

La Seine est en effet amenée à jouer un rôle majeur pour l'avenir métropolitain. Reconnue en général, à l'exception des zones portuaires, dans tous les documents d'urbanisme locaux et dans le schéma régional de cohérence écologique comme zone urbaine naturelle, c'est aussi une voie de navigation importante pour le fret et le tourisme et un support d'activités économiques, un grand couloir de ventilation indispensable à la santé et au bien-être des habitants des zones bâties les plus denses, un appel constant à la rêverie, un territoire de détente et de loisirs, et potentiellement un grand Parc de Seine vers lequel se tournent progressivement toutes les villes qu'elle traverse.

Au-delà du projet de "passerelles habitées", l'association a connaissance de plusieurs projets immobiliers initiés avec la démarche "réinventer", procédant au coup par coup sans vision globale si ce n'est celle d'une marchandisation à court terme des berges et des ponts. Il en est ainsi du projet d'immeubles sur le quai haut de la Seine place Mazas dans le 12^{ème} arrondissement ou de tours de 18 étages en bord de Marne à Nogent-sur-Marne.

L'association estime indispensable de garder l'entière maîtrise publique sur les aménagements des rives et des ponts des fleuves, dans une perspective à long terme intégrant le "grand paysage" et conservant le statut public des rives basses et hautes.

Autour de la Seine, le centre de Paris constitue un exemple exceptionnel d'architecture urbaine, paysagère et patrimoniale, témoin d'une longue histoire aux strates successives. Ainsi, reconnaissant sa "valeur universelle exceptionnelle", l'UNESCO a inscrit ce site au patrimoine mondial en 1991. Son extension sous la forme de zones tampon est d'ailleurs à l'étude.

Si la Seine possédait une personnalité juridique, à l'instar d'autres fleuves dans le monde, des associations pourraient plaider sa cause et empêcher d'altérer son paysage et ses écosystèmes au nom de la seule consommation. Tel est le combat de l'association auquel celle-ci vous propose de participer.

www.laseinenestpasavendre.com / contact@laseinenestpasavendre.com

ADHESION A TITRE **INDIVIDUEL**, 3 possibilités de cotisation :
simple adhérent **20€** (10€ si étudiant, chômeur, retraité), soutien 50€, bienfaiteur 100€.

nom :

prénom :

adresse :

téléphone (facultatif) :

courriel :

signature :

Chèque à l'ordre de l'Association à envoyer sous enveloppe à :
Bernard Landau, **La Seine n'est pas à vendre**, 57, Bd ARAGO 75013 PARIS